L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

SUNDAYS, No 73, RUE DES CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI MATIN, 12 AOUT.

Convention Démocratique.

DISCOURS DE HORATIO SEYMOUR.

Le gouverneur Seymour, en prenant place au fauteuil, a prononcé le discours suivant :

Messieurs de la Convention : Je viens remercier de l'honneur que vous m'avez fait en m'appelant à vous présider. Cette Convention se compose d'un grand nombre de délégués de toutes les parties du pays. Nous sommes, en grande partie, chargés par les uns et par les autres, et nous avons sur les sujets qui agitent notre patrie des sentiments de voir différentes. Nous ne pouvons être, d'ambée, en entrant de nos vues respectives, ni avoir tous les faits qui impressionnent l'esprit des autres. Cependant notre session doit être courte, et nous sommes obligés d'agir sans délai sur des questions d'un caractère irritant et d'une profonde importance pour notre pays. Maintenir l'ordre, réprimer toute manifestation de passion, chasser de notre esprit tout soupçon désobligeant, tel est le premier devoir, en ce moment. (Applaudissements.) Je compte sur votre assistance dans l'accomplissement de ce devoir, et je me propose habilement, pour ne soulenir dans la mission que votre bienveillante partialité m'a confiée.

Jamais citoyens ne se trouvèrent sous le coup d'une plus grande responsabilité que celle qui pèse maintenant sur nous. (Applaudissements.) Ce n'est pas seulement le triomphe d'un parti qui nous a donné rendez-vous ici. Nous faisons nos tentatives pour sauver notre pays des dangers qui le menacent. Nous désirons écarter de lui les injustices et les entraves qui, sous la forme de mauvaises lois et d'impôts écrasants, paralysent nécessairement les affaires et le travail dans le pays. (Marques d'approbation).

Nous espérons aussi que nous pouvons rendre l'ordre, la prospérité et le bonheur aux sections de notre pays qui souffrent si cruellement aujourd'hui dans leurs foyers et dans toutes les branches de leur industrie, par suite des malheureux événements des huit dernières années.

Vous pouvez, j'en suis convaincu, que nous nommons ici par un choix unanime d'abord toutes les classes de nos concitoyens. Tout en exprimant toute expression bienveillante envers les hommes, nous devons maintenir l'attention publique fixée sur les questions qu'il est absolument nécessaire d'aborder et de résoudre. (Approbation).

Abandonnons le passé au jugement calme de l'avenir et abordons résolument les périls du présent. Nous sommes forcés de réfléchir aux assertions émises dans les conventions tenues par la dernière convention républicaine. Je mets en fait qu'il n'y a pas dans cette assemblée un homme qui ait dans le cœur le désir de soutenir autant de ressentiments contre le parti républicain qu'a pu en provoquer la lecture de certains documents émis par la masse actuelle par les événements récents, et en vue de l'état présent du pays.

En premier lieu, les républicains félicitent d'hommes qui sont venus des frontières les plus éloignées de notre continent. Ils sont assistés par l'esprit qui nous allons, par notre décision et par notre politique, faire revivre les bienfaits d'un bon gouvernement.

C'est un des plus heureux aspects propres à nous inspirer confiance que de voir à la tête de ceux qui demandent la restauration de la paix dans le pays ceux qui ont bravement combattu dans notre dernière guerre civile. La haine et la vengeance peuvent persister chez les âmes basses, mais ceux qui ont fait preuve du vrai courage dans les batailles nous soutiennent dans nos sentiments généreux.

Inspirons-nous donc de l'esprit qui animait George Washington et les patriotes de la révolution, pour procéder aux mesures qui doivent inaugurer de nouveau notre gouvernement et pour le lancer de nouveau dans la carrière de la grandeur et de la prospérité. Que le Dieu Tout Puissant nous donne la sagesse d'accomplir nos projets, et qu'il accorde à chaque Etat de l'Union les bienfaits de la paix, de bon ordre et de l'affection fraternelle.

(Cet admirable discours a été souvent interrompu par les applaudissements de l'assemblée.)

Lettre d'acceptation

DU GÉNÉRAL FRANK P. BLAIR.

Au général G. W. Morgan, président du semi-té de la Convention Nationale Démocratique.

Général,—Je saisis la première occasion de répondre à la lettre par laquelle vous m'avez fait la nomination comme Vice-Président des Etats-Unis par la Convention Démocratique Nationale, tenue récemment à New-York.

J'accepte aussi volontiers la nomination qui m'est offerte d'une manière si flatteuse, et je vous envoie à vous et au comité mes remerciements pour le langage bienveillant dans lequel vous m'avez transmis la décision de la Convention.

J'ai la attentivement les résolutions adoptées par la Convention, et j'adhère cordialement à tous les principes et à tous les sentiments qu'elles expriment.

J'ai, à la lequelle nous invite Grant pour la paix du despotisme et la mort. Ceux qui cherchent à restaurer la Constitution en exécutant la volonté du peuple, en condamnant les actes de reconstruction, déjà fondamnés dans les élections de l'année dernière (et qui, l'on sera convaincu, le seront encore plus expressément par l'élection du candidat démocrate pour la Présidence des Etats-Unis), sont désignés comme des révolutionnaires par les partisans de ce Congrès à l'esprit vindicatif. Le suffrage nègre que le vote populaire de New-York, de New-Jersey, de la Pennsylvanie, de l'Ohio, de Michigan, du Connecticut et d'autres Etats a condamné comme contraire à la lettre de la Constitution) doit être maintenu parce que cela plait aux sénateurs et aux représentants de ces Etats.

Si le peuple condamne de nouveau ces atroces mesures par l'élection d'un candidat démocrate comme Président, elles ne devront pas être l'objet d'une attentat ! Bien que la Cour Suprême ait décidé qu'elles sont inconstitutionnelles, et bien que le Président ait juré de maintenir et de défendre la Constitution, la volonté d'une frac ion du Congrès renforcée par les dénisemires que le parti a envoyés au Sud, et soutenus là par les soldats, doit être maintenue contre la volonté du peuple et contre la décision de la Cour Suprême et contre le serment solennel du Président de maintenir et de défendre la Constitution. C'est révolutionnaire d'exécuter la volonté du peuple. C'est révolutionnaire d'exécuter le jugement de la Cour Suprême. Il est révolutionnaire que le Président veuille obéir à son serment de défendre la Constitution!

Cette fausse interprétation du principe vital de notre gouvernement est le dernier recours de ceux qui voudraient que leur reconstruction arbitraire pût vaincre et vaincre les vieilles institutions. La nation dira qu'il faut que la Constitution soit restaurée et que la volonté du peuple soit de nouveau souveraine. L'appel est sérieux maintenant parce que, si on a fait que la guerre, n'est pas la révolution. Ceux-là font la guerre et la révolution qui tentent d'arrêter par des moyens pacifiques le retour à la paix le despotisme militaire et les usurpations d'un fragment de Congrès, qui prétend s'arroger le pouvoir absolu sur ce système indigne de la liberté que nos pères ont laissé à leurs enfants. Il faut sauver cette voie, c'est la seule qui conduise à la paix.

La paix viendra avec l'élection du candidat démocrate, et non avec l'élection de ce guerrier calmassé dont les baionnettes sont maintenant à la gorge de huit millions d'habitants du Sud pour les forcer à l'appuyer comme candidat à la Présidence, et pour les soumettre à la domination d'une race étrangère d'hommes d'argent qui, pour le pillage, soutiennent déjà que la volonté ou faisaient l'interprétation des choses qu'en acclamant ce candidat armé de pied en pied comme un ange de paix.

FRANK P. BLAIR.

Compagnie d'Assurance Germania, de la Nouvelle-Orléans.

SECOND ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à la Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Total des primes de l'année expirée le 31 mars 1868.....	$200,875 48
Primes d'incendie.....	$184,886 00
Primes de mer.....	57,629 31
Primes de rivières.....	14,760 14
	200,275 45
Moins primes remboursées.....	4,027 97
Montant net des primes.....	196,247 48
Portes payées :	
Portes par incendie.....	$ 18,886 29
Portes sur les rivières.....	84,264 32
Portes sur mer.....	24,372 70
	127,377 61
Escompte sur primes.....	20,260 97
Taxes.....	4,789 61
Dépenses.....	2,227 28
Primes remboursées.....	419 00
Dépenses, profits et pertes, etc., intérêts en moins.	39,720 66—$ 197,180 52
	$ 99,066 96
Actif en caisse.....	$72,984 11
Billets à recevoir.....	8,163 21
Meubles.....	2,272 24
Primes dues.....	34,026
Billets pour actions.....	284,225 60
	$402,972 44

Tableau qui précède est une copie exacte tirée des ses de la Compagnie.

S. E. BUCKNER, président.

SWEET, secrétaire.

Assermenté et signé, pardevant moi, ce 21 avril 1868.

PARIS CHILDRESS,
juge de Paix pour la paroisse d'Orléans.

DIX-NEUVIEME ETAT ANNUEL

DES AFFAIRES DE

la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

Nouvelle-Orléans, 23 mai 1868.

LES DIRECTEURS, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie le 30 avril 1868 :

Primes d'incendie, dans l'année.....	$286,122 32
Primes de mer " "	94,063 20
Primes de rivières " "	177,284 93
	$477,770 25
Total net des primes.....	$467,264 20
Perte par l'incendie, payées et évaluées.....	$ 89,290 02
Pertes de mer.....	67,974 02
" rivières.....	10,372 47
Taxes payées.....	20,919 54
Frais d'escompte et courtage sur ligne de sortie.....	69,105 20
Payé — intérêts, primes remboursées, frais généraux, escompte, etc.....	67,649 93
Déduction net.....	$365,310 13
	$91,953 1

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Effets recevoir.....	$ 57,494 20
Prêts sur bons et hypothèques.	60,943 28—118,437 48
En caisse.....	$104,277 84
Prêts garantis par actions ordinaires.....	66,400 00—$ 167,677 84
Prêts garantis par actions de banque.....	$11,200 00
Propriété foncière.....	75,000 00
Scrip d'autres compagnies en compte de scrip.....	45,022 45—$ 131,272 4
Bons consolidés de la ville....	$30,000 00
Bons de la ville.....	26,200 00
Actions de Banques et autres.	106,297 17—$ 225,517 17
Compose pour bons de la ville, dobus.....	$ 2,400 00
Dû pour primes et on voie de perception.....	41,620
	$779,614 6

La Compagnie possède également :

Billets remportés, actions et bonds.....	$ 436,365
Compte de scrips forfaits.....	7,000
Intérêts non réclamés.....	$ 7,000 20

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nile-Orléans.

ONZIEME ETAT ANNUEL

Des affaires de la Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nile-Orléans.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1868.....	$110,128 32
Primes d'incendie.....	37,314 16
" de navires.....	32,941 46
" de mer.....	39,872 70
Risques non expirés le 30 avril 1867	39,941 91
	$139,977 41
Montant net des primes.....	$261,320 60

Portes : Sur les risques d'incendie..... $40,700 28
Sur les risques de navires..... 31,282 76
Sur les risques de mer..... 19,999 44
$91,982 48

Portes payées dans l'année :

Portes par l'incendie.....	$140,426 28
Portes sur navires.....	11,256 32
Portes sur mer.....	24,999 44
	176,682 04
Escompte.....	18,189 28
Intérêts sur scrip.....	28,264 60
	$268,986 92
Soldées.....	$ 97,161 82
Actif de la Compagnie est comme suit :	
Effets recevoir.....	$ 71,698 82
Prêts sur hypothèques.....	17,200 00
Quatre bons de l'Etat du chemin de fer des Opelousas, évalués à 50 c.....	2,000 00
Un bon de l'Etat du chemin de fer du Mississippi, évalués à 50 c.....	2,000 00
Cent bons de l'Etat du chemin de fer de Vicksburg, S. et Texas, évalués à 50 c.	4,200 00
Actions de Banques et de la Compagnie de Gaz, etc.....	109,345 00
Prêts sur garantie.....	26,000 00
Prêts sur hypothèques.....	22,000 00
Intérêts à recevoir.....	11,200 00
Primes dues et en voie de perception.....	17,183 00
Scrips d'autres Compagnies.....	4,000 00
Comptes indifférents pour primes.	46,986 91
En caisse.....	63,566 90
Scrips d'autres Compagnies.....	2,005
	$412,927 39

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie :

A. CHIAPELLA, Président.

J. M CRAWFORD, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce troisième jour de mai 1867.

S. MAGNER, notaire public.

Les Directeurs ont déclaré un dividende de vingt piastres par action, lequel sera payé au siège de la Compagnie, après le 1er juillet prochain. Des certificats d'actions payés en plein seront délivrés aux actionnaires à partir du 1er juillet 1868.

Les Directeurs ont en outre déclaré de racheter vingt cinq pour cent du scrip (sans encore payé) de la Compagnie, à partir du 1er juin 1868.

Il sera payé aux porteurs, à partir du 1er juin 1868, dix pour cent d'intérêt sur le scrip non encore payé de la Compagnie.

DIRECTEURS —

A. S. Soder,	A. Chiapella,	L. F. Genevoz,
L. Moulor,	W. S. Schmidt,	R. W. Adams,
O. Cohn	B. Soloy,	J. J. Fernandez,
A. Gex-la	J. A. Seigneuret,	F. L. Millandon,
J. Goldstein,	V. Bauthe,	G. Blanchin.
14 mai—1 m		

Compagnie d'Assurance de la Nile-Orléans.

HUITIEME ETAT ANNUEL.

Conformément à la Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Total des PRIMES de l'année expirée le 30 février 1868..... $ 346,488 22

Savoir :

Primes d'incendie.....	$266,772 27
Primes de mer.....	108,126 70
Primes de rivières.....	71,589 25
	$ 346,488 22

En mains :

Primes remboursées.....	$ 5,000 78
Primes non expirées.....	69,145 70
	74,146 48
Montant net des primes.....	$ 272,341 74

Portes payées :

Portes par l'incendie.....	$ 62,397 26
Portes sur mer.....	154,672 76
Portes sur les rivières.....	54,262 00
	$ 271,332 02
Escompte sur bon de scrip.....	$ 43,662 14
Taxes et Revenu intérieur.....	24,741 20
Dépenses, pertes, etc., compris l'escompte.....	22,310 00
	87,777 34
Soldées net.....	$ 183,554 68

Compose pour bons de la ville, dobus..... $ 97,161 82

Dû pour primes et en voie de perception..... $ 107,200 00

Savoir :

Effets recevoir.....	$ 40,000 00
Primes en voie de perception.....	67,200 00
	$ 107,200 00
Quatre bons de l'Etat du chemin de fer des Opelousas, évalués à 50 c.....	2,000 00
Un bon de l'Etat du chemin de fer du Mississippi, évalués à 50 c.....	2,000 00
Cent bons de l'Etat du chemin de fer de Vicksburg, S. et Texas, évalués à 50 c.	4,200 00
Actions de Banque et de la Compagnie de Gaz, etc.....	109,345 00
Prêts sur garantie.....	26,000 00
Prêts sur hypothèques.....	22,000 00
Intérêts à recevoir.....	11,200 00
Primes dues et en voie de perception.....	17,183 00
Scrips d'autres Compagnies d'assurances.....	4,000 00
Monnaie n'ayant pas cours.....	4,000 00
Coupons de la ville, dûs et non recouvrés.	15,000 00
En caisse.....	24,971 41
	$ 307,700 81

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée de livres de la Compagnie.

THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

L'assermenté et signé pardevant moi, ce 31 décembre 1868.

PAUL W. COLLENS,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nile-Orléans.

QUATORZIEME ETAT ANNUEL.

Conformément à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Total des PRIMES de l'année expirée le 29 février 1868..... $ 346,488 22

Savoir :

Primes d'incendie.....	$266,772 27
Primes de mer.....	108,126 70
Primes de rivières.....	71,589 25
	$ 346,488 22

En mains :

Primes remboursées.....	$ 5,000 78
Primes non expirées.....	69,145 70
	74,146 48
Montant net des primes.....	$ 272,341 74

Portes payées :

Portes par l'incendie.....	$ 62,397 26
Portes sur mer.....	154,672 76
Portes sur les rivières.....	54,262 00
	$ 271,332 02
Escompte sur bon de scrip.....	$ 43,662 14
Taxes et Revenu intérieur.....	24,741 20
Dépenses, pertes, etc., compris l'escompte.....	22,310 00
	87,777 34
Soldées net.....	$ 183,554 68

Compose pour bons de la ville, dobus..... $ 97,161 82

Dû pour primes et en voie de perception..... $ 107,200 00

Savoir :

Effets recevoir.....	$ 40,000 00
Primes en voie de perception.....	67,200 00
	$ 107,200 00
Quatre bons de l'Etat du chemin de fer des Opelousas, évalués à 50 c.....	2,000 00
Un bon de l'Etat du chemin de fer du Mississippi, évalués à 50 c.....	2,000 00
Cent bons de l'Etat du chemin de fer de Vicksburg, S. et Texas, évalués à 50 c.	4,200 00
Actions de Banque et de la Compagnie de Gaz, etc.....	109,345 00
Prêts sur garantie.....	26,000 00
Prêts sur hypothèques.....	22,000 00
Intérêts à recevoir.....	11,200 00
Primes dues et en voie de perception.....	17,183 00
Scrips d'autres Compagnies d'assurances.....	4,000 00
Monnaie n'ayant pas cours.....	4,000 00
Coupons de la ville, dûs et non recouvrés.	15,000 00
En caisse.....	24,971 41
	$ 307,700 81

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée de livres de la Compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

L'assermenté et signé pardevant moi, ce 31 décembre 1868.

PAUL W. COLLENS,
Deuxième Juge de Paix.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nile-Orléans.

HUITIEME ETAT ANNUEL.

PRIMES de l'année expirée le 31 décembre 1867 :

Sur les risques d'incendie...	$110,916 16
Sur les risques de navires...	39,941 91
Sur les risques des rivières...	39,720 51
Total des primes.....	$211,580 42
En mains : Primes remboursées.....	$115,822 60
Primes non expirées.....	4,115 61
	119,977 41
Montant net des primes.....	$201,320 60

Portes : Sur les risques d'incendie..... $40,700 28
Sur les risques de navires..... 31,282 76
Sur les risques des rivières..... 19,999 44
$91,982 48

Portes payées dans l'année :

Portes par l'incendie.....	$140,426 28
Portes sur navires.....	11,256 32
Portes sur mer.....	24,999 44
	176,682 04
Escompte.....	18,189 28
Intérêts sur scrip.....	28,264 60
	$268,986 92
Soldées.....	$ 97,161 82

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Effets recevoir.....	$ 71,698 82
Prêts sur hypothèques.....	17,200 00
Quatre bons de l'Etat du chemin de fer des Opelousas, évalués à 50 c.....	2,000 00
Un bon de l'Etat du chemin de fer du Mississippi, évalués à 50 c.....	2,000 00
Cent bons de l'Etat du chemin de fer de Vicksburg, S. et Texas, évalués à 50 c.	4,200 00
Actions de Banque et de la Compagnie de Gaz, etc.....	109,345 00
Prêts sur garantie.....	26,000 00
Prêts sur hypothèques.....	22,000 00
Intérêts à recevoir.....	11,200 00
Primes dues et en voie de perception.....	17,183 00
Scrips d'autres Compagnies d'assurances.....	4,000 00
Monnaie n'ayant pas cours.....	4,000 00
Coupons de la ville, dûs et non recouvrés.	15,000 00
En caisse.....	24,971 41
	$ 307,700 81

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée de livres de la Compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

L'assermenté et signé pardevant moi, ce 31 décembre 1868.

PAUL W. COLLENS,
Deuxième Juge de Paix.

Compagnie d'Assurance Germania.

LE 13 du courant, l'assemblée annuelle des actionnaires de cette Compagnie, les soussignés dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année.

G. L. L. Mayer,	H. Zehnrider
D. Michel,	O. B. Kentzebuh,
Fred dal Bondio,	Chs. Boudin,
A. Hiner Bader,	Chs Loeffler,
F. A. Le'ing,	J. F. Kraus,
Thomas Schorr,	Louis Schroen,
Geo. Hoyer,	George Hess,
H. Bloom,	C. J. Forster,
A. Macha,	S. Friedlander
J. A. Sleffer,	W. Goldenberg,
H. F. Kluepp,	Chs. Perbeil,
J. H. Wesheering,	F. M. Ziegler.

Et hier, à une réunion des Directeurs, M. D. Michel a été, à l'unanimité, élu Président, M. F. Del Bondio Vice-Président ; M. Emile Maier, Secrétaire ; et Louis Gluck, Inspecteur.

Nouvelle-Orléans, le 28 avril 1868.

EMILE MAIER,
Secrétaire.

Sworn—1 cr

Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.

Fonds capital..... $500,000
avec privilège de l'augmenter jusqu'à $5,000,000

Bureau No 26, rue du Camp, Hôtel-de-Ville, à l'angle des rues Camp et Commune.

B. L. MILLANDON, Président ; J. M. LAPEYRE Vice-Président ; E. N. GAUCHEREAU, secrétaire

---

CETTE Compagnie offre aux assurés l'option d'un dividende de quinze pour cent, ou la participation dans les profits nets, payables au comptant à la fin de chaque année.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud.

Gérant de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud, de la Nile-Orléans, pour l'Année expirée le 31 décembre 1867.

DOUZIEME ETAT ANNUEL

De la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud, de la Nile-Orléans, pour l'Année expirée le 31 décembre 1867.

Montant de primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867, savoir :

Sur les risques d'incendie.....	$ 106,471 80
Sur les risques de mer.....	66,666 24
Sur les risques de rivières.....	66,666 24
	$217,804 71
Plus, les risques non expirés pour 1868.....	66,666 80
	$284,469 71
En moins, les risques non expirés pour 1867	3,666 84
Primes remboursées pour 1867	$ 60,814 94
	2,988 94
	$ 63,814 94

Montant net des primes le 31 déc. 1867..... $221,474 97

Portes payées dans la même période

Sur les risques d'incendie..... $ 85,287 12
Sur les risques de mer..... 39,641 76
Sur les risques de rivières..... 39,998 94
$ 164,926 82

Plus, réassurances..... $ 1,788 75
Escompte de primes..... 45,45 97
50,276 62

Déposes, taxes, loyer, profits et pertes, etc., escompte et intérêt en moins..... 71,816 82

Soldées net..... $ 242,384 57

Portes payées :

Portes par l'incendie.....	$ 62,397 26
Portes sur mer.....	154,672 76
Portes sur les rivières.....	54,262 00
	$ 271,332 02
Escompte sur bon de scrip.....	$ 43,662 14
Taxes et Revenu intérieur.....	24,741 20
Dépenses, pertes, etc., compris l'escompte.....	22,310 00
	87,777 34
Soldées net.....	$ 183,554 68

Compose pour bons de la ville, dobus..... $ 97,161 82

Dû pour primes et en voie de perception..... $ 107,200 00

Savoir :

Effets recevoir.....	$ 40,000 00
Primes en voie de perception.....	67,200 00
	$ 107,200 00
Quatre bons de l'Etat du chemin de fer des Opelousas, évalués à 50 c.....	2,000 00
Un bon de l'Etat du chemin de fer du Mississippi, évalués à 50 c.....	2,000 00
Cent bons de l'Etat du chemin de fer de Vicksburg, S. et Texas, évalués à 50 c.	4,200 00
Actions de Banque et de la Compagnie de Gaz, etc.....	109,345 00
Prêts sur garantie.....	26,000 00
Prêts sur hypothèques.....	22,000 00
Intérêts à recevoir.....	11,200 00
Primes dues et en voie de perception.....	17,183 00
Scrips d'autres Compagnies d'assurances.....	4,000 00
Monnaie n'ayant pas cours.....	4,000 00
Coupons de la ville, dûs et non recouvrés.	15,000 00
En caisse.....	24,971 41
	$ 307,700 81

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée de livres de la Compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

L'assermenté et signé pardevant moi, ce 31 décembre 1868.

PAUL W. COLLENS,
Deuxième Juge de Paix.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nile-Orléans.

QUATORZIEME ETAT ANNUEL.

Conformément à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Total des PRIMES de l'année expirée le 29 février 1868..... $ 346,488 22

Savoir :

Primes d'incendie.....	$266,772 27
Primes de mer.....	108,126 70
Primes de rivières.....	71,589 25
	$ 346,488 22

En mains :

Primes remboursées.....	$ 5,000 78
Primes non expirées.....	69,145 70
	74,146 48
Montant net des primes.....	$ 272,341 74